

Nombre de conseillers	En exercice : 33	Présents : 27	Votants : 32
Date de la convocation : 13/03/2024			
Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal			
Séance du Conseil Municipal du 27/03/2024			
Membres présents : CHAPLET Olivier, DUVAL Jean-Louis, PECULIER Charlyne, REALINI François, PREVOT Isabelle, POIRIER Vijay, FAYAT Marie Annick, BELHOMME Jean-Michel, BOSSAERT Alexina, NALINE Stefanie, BERTRAND Michel, LE GALLOUDEC Patricia, CHEVALLIER Jean-Marie, FARCY Jean-Luc, ORLANDO Dominique, LAFUMA Sophie, GOUBERT Fanny, GATUINGT Jean-Christophe, Rose-Marie ZAURIN, PIOLLET François, LE MENTEC Yannick, SABAS FLEURY Marvin, BOSQUILLON Christophe, MARCHETTI Xaviera, FAVRE Julien, LABERTRANDIE Lydia, COTTALORDA Bruno			
Membres ayant donné pouvoir : Mme PAGES à Mme FAYAT M HEESTERMANS à Mme PECULIER Mme GRYPONPREZ à Mme NALINE Mme COGET à M BELHOMME M DEVAUX à M REALINI			
Membre excusée : Mme DUCRET			
M Vijay POIRIER est nommé Secrétaire de séance			

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept mars, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle Chipping Sodbury en séance publique sous la présidence de Monsieur Olivier CHAPLET, Maire.

OBJET : FINANCES – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Monsieur Jean-Louis DUVAL, Maire-Adjoint en charge des Finances, présente le projet de Compte Administratif pour l'année 2023 contenu dans la note de présentation jointe. Les données annuelles de ce document sont strictement identiques à celles figurant sur le Compte de Gestion précédemment adopté.

L'exercice budgétaire a commencé le 1^{er} janvier 2023 pour se terminer le 31 décembre 2023. Toutefois, le décret n° 80-739 du 15 septembre 1980 a permis de prolonger la journée comptable jusqu'au 31 janvier 2024 pour les seules opérations de la section de fonctionnement, ainsi que pour les opérations d'ordres budgétaires.

L'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « l'arrêté des comptes communaux est constitué par le vote du Compte Administratif présenté par le Maire après transmission du Compte de Gestion par le comptable du Trésor Public, au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice, le vote devant intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice ».

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur DUVAL,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.1612-12 et L2121-31,

Vu la loi 92-125 du 6 février 1992 portant sur l'Administration Territoriale de la République,

Vu le Compte de Gestion de l'exercice 2023 dressé par le Comptable public,

Vu la présentation en Commission « Finances, Administration générale »
le 20/03/2024,

Le conseil est informé que suite à la dissolution de l'AFR, les résultats comprennent l'intégration des excédents par une recette d'excédent de fonctionnement de 0,96€ et un déficit d'investissement de 0,01€

Après en avoir délibéré,

Monsieur le Maire s'étant absenté,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Provisoirement présidé par Monsieur Jean-Louis DUVAL, 1^{er} Adjoint en charge des Finances,

ADOpte le Compte Administratif 2023 et ses résultats comme suit :

RESULTAT BUDGETAIRE 2023

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RESULTAT DE CLOTURE 2022	1 441 825,36 €	547 731,62 €	1 989 557,94 €
PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	352 000,00 €		352 000,00 €
EXERCICE 2023			
RECETTES	14 846 273,19 €	1 470 300,74 €	16 316 573,93 €
DEPENSES	12 214 662,42 €	2 328 292,08 €	14 542 954,50 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 631 610,77 €	-857 991,34 €	1 773 619,43 €
RESULTAT DE CLOTURE 2023	4 073 437,09 €	-310 259,73 €	3 763 177,36 €
R.A.R. dépenses		188 200,22 €	188 200,22 €
R.A.R. recettes		9 956,81 €	9 956,81 €
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	4 073 437,09 €	-488 503,14 €	3 584 933,95 €

Fait et délibéré ce jour à la majorité des suffrages exprimés

Se sont Abstenus : M. BOSQUILLON, Mme MARCHETTI, M. FAVRE, Mme LABERTRANDIE, M. COTTALORDA

Les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents pour copie conforme.

Secrétaire de séance,
Vijay POIRIER

Le Maire,
Olivier CHAPLET